



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIMOUXIN

SITE : DECHETTERIE DE ST MARTIN

PJ n°5 :

Description des capacités techniques et financières

Affaire suivie par : Lucie HOUTMANN
Tél : +33(0)6.34.60.33.78
Mail : lucie.houtmann@dekra.com

Date de rédaction : Juin 2022
Référence DEKRA : 53755001
Version 2

Capacités techniques

La Communauté de Communes du Limouxin, regroupant 76 communes et 28 282 habitants, a été créée au 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion avec le Pays de Couiza.

Concernant la compétence gestion des déchets, la Communauté de communes du Limouxin l'exerce au travers des services suivants :

- 4 déchetteries réparties sur le territoire ;
- Des collectes spécifiques pour le tri sélectif : emballages ménagers, journaux magazines et papiers et cartons bruns des commerçants ;
- Des collectes pour les ordures ménagères non recyclables ;
- La mise à disposition de colonnes de collecte de verre dans les communes ou déchetteries.

La Communauté de Communes du Limouxin a signé un contrat de prestataire avec COVALDEM 11 (collectivité intercommunale de Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude) afin de réaliser la collecte des déchets ménagers et assimilés. COVALDEM 11 assure également l'enlèvement et le traitement des déchets issus des déchetteries, ainsi que le tri, la valorisation et l'élimination des déchets. Des campagnes de sensibilisation et de prévention sont organisées dans les écoles par COVALDEM 11.

Le personnel suit des formations afin d'accompagner au mieux les usagers, telles que :

- La formation " gardien de déchèterie" dispensée avec le Centre National de la Fonction Publique Territorial,
- La formation " tri des déchets dangereux EcoDDS"

Capacités financières

Pour l'année 2021, le budget de la Communauté de Communes est de 36,3 millions d'euros. Le budget investissement et fonctionnement alloué au secteur des déchets est de :

- Pour les dépenses : 7 588 936 € TTC
- Pour les recettes : 5 784 608.03 € TTC

Ce budget alloué au secteur des déchets est un budget annexe qui doit s'équilibrer par ses propres recettes. La redevance d'enlèvement des ordures ménagères représente 5 millions d'euros.

Les dépenses d'investissement, en augmentation de 213 000 €, correspondent aux différents projets structurants notamment la réhabilitation des quatre déchetteries de la Communauté de Communes du Limouxin.